

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DU 8 décembre 2016**

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Olivier LEONHARDT, Bernard SPROTTI (à partir de 20h50), Marjolaine RAUZE, Bernard ZUNINO, Georges JOUBERT, Nicolas MEARY, Christian BERAUD, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Norbert SANTIN, Philippe HAMON, Eric BRAIVE, Bernard FILLEUL, Thérèse LEROUX, Gérard MARCONNET, Jean-Michel GIRAUDEAU, Philippe LE FOL (à partir de 20h55), Thierry ROUYER, Raymond BOUSSARDON, Gilles LELU, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Elodie SOL, Celso LIBANIO COUTINHO, Maria DE JESUS CARLOS, Farid AMRANE, Danielle VADROT, Philippe ROGER, Jean POUCH (jusqu'à 22h30), Gaël FOUILLEUL (jusqu'à 23h10), Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Cécile BESNARD (à partir de 21h00), Jean-Michel BRUN, Marion LENFANT (jusqu'à 22h25), Patrice LAFAGE, Sophie RIGALT, Joseph DELPIC, Irmgard ASTIER, Christian SOUBRA, Pascal FOURNIER, Martine BRAQUET, Christian KERVAZO, Jean-Marc FRESIL, Véronique DABADIE.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice.*

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mesdames et Messieurs Frédéric PETITTA (pouvoir M. LEONHARDT), Jean POUCH (pouvoir M. ROGER à partir de 22h30), Didier JOUIN (pouvoir M. PELTIER), Cécile BESNARD (pouvoir M. MEARY jusqu'à 21h00), Bernard DECAUX (pouvoir M. FILLEUL), Jocelyne GARRIC (pouvoir M. TANGUY), Noémie HAZOUT (pouvoir M. LAFAGE), Claude BOISSIERES (pouvoir M. ZUNINO), Annie LECLERC (pouvoir M. SANTIN), Véronique MAYEUR (pouvoir M. SPROTTI à partir de 20h50).

**Excusés :**

Mesdames et Messieurs David DERROUET, David AMMAR, Gilles MARSOLLAS, Celia LEGENTY, Christelle POULIQUEN.

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 20h40

Monsieur le Président propose des modifications à l'ordre du jour :

- Le point n°44 concernant l'avenant n°1 à la convention de collecte et de traitement des journaux-revues-magazines conclue initialement entre PAPREC et le SICTOM du Hurepoix, est retiré de l'ordre du jour, un projet de convention étant en cours entre PAPREC et Cœur d'Essonne Agglomération, qui fera l'objet d'une présentation à la prochaine séance.
- Un projet de motion relatif aux graves nuisances supportées par les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération, dans le cadre des travaux d'entretien et de rénovation des pistes de l'Aéroport d'Orly intervenus durant l'été 2016, sera abordé en fin de séance.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

## **La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :**

### **1. Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire de Fleury-Mérogis**

- **INSTALLE** M. FRESIL Jean-Marc au sein du Conseil Communautaire.
- **DESIGNE** M. FRESIL Jean-Marc au sein de la commission Finances – Schéma de mutualisation.

### **2. Approbation du procès-verbal du 06 octobre 2016**

### **3. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président**

#### **2016/020**

Avenant n°1 au marché relatif à l'étude portant sur la définition d'un positionnement économique du territoire communautaire et la mise en œuvre d'un projet d'économie circulaire à l'échelle du territoire du Val d'Orge, avec le groupement INDDIGO (mandataire) / CREASPACE / PAUL MORGAN, portant le montant du marché de 84 900,00 € HT à 100 500,00 € HT soit une plus-value de 18,37% du marché initial, afin d'élargir le territoire suite à la fusion avec l'Arpajonnais

#### **2016/046**

Convention avec l'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (APASO) pour l'année 2016, relative aux permanences juridiques mensuelles sur les communes d'Arpajon, Egly, La Norville, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon (*Montant : 7 945,33€ TTC / Durée : 1 an*)

#### **2016/048**

Convention de mise à disposition de locaux avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour l'année 2016, relative aux permanences au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux, renouvelable par reconduction expresse*)

#### **2016/049**

Avenant n°1 à la convention triennale 2014/2016 avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 91 « CIDFF 91 », afin de déplacer la permanence juridique de Lardy au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*Montant : 1 551,00 € / Durée : du 01 février au 31 décembre 2016*)

#### **2016/050**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association « Flocon Papillon » portant sur le service multi-accueil à Arpajon pour les enfants âgés de 3 mois à 4 ans (*Montant : 7 100,00 €*)

#### **2016/051**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association « SECOURS CATHOLIQUE » qui apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'isolement sur le territoire de l'Arpajonnais (*Montant : 10 910,00 €*)

#### **2016/052**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association « ReVIVRE » qui gère la distribution de fruits et légumes aux usagers de l'épicerie sociale « FS3V » située à Avrainville, portée par le Secours Catholique (*Montant : 9 000€*)

#### **2016/116**

Avenant n° 1 à la convention triennale signée en 2015 avec l'association départementale d'aide aux victimes « MEDIAVIPP 91 » et la Commune de Dourdan, Présidente du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance « CISPDP » de la Vallée Supérieure de l'Orge, pour l'organisation de permanences d'information et d'orientation juridiques sur la Commune de Breuillet (*Montant : 1 375,52€ pour l'année 2016*)

#### **2016/118**

Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens de 2015 avec l'association « ReVIVRE » suite à la diminution du nombre de paniers distribué de septembre à décembre 2015 (*Montant de la subvention diminué de 1 548,00 €*)

#### **2016/139**

Convention de formation « Jeu et personnes âgées », avec l'organisme ALF (Association des Ludothèques Françaises), à l'attention d'un agent des médiathèques (*Montant : 150,00 € TTC / durée : 1 jour*)

#### **2016/157**

Avenant au contrat de coédition avec l'entreprise PARAGUAY PRESS / SECTION SEPT, relatif à la publication du Catalogue de l'exposition intitulé « Soleil Politique » du Centre d'art contemporain de Brétigny, afin de préciser les caractéristiques de l'édition et la répartition des exemplaires

#### **2016/158**

Convention d'occupation précaire, pour le lot n°4 de l'Hôtel d'entreprises du Val d'Orge, au Techniparc avec la société KCT (*Montant du loyer : 1205,12 € HT-HC par trimestre / durée : 24 mois renouvelable 2 fois sans pouvoir excéder 72 mois consécutifs*)

#### **2016/160**

Acte constitutif d'une régie principale de recettes au sein de la Direction de la Cohésion Sociale, pour l'encaissement des produits liés aux activités des structures petite enfance, à compter du 10 Octobre 2016

#### **2016/161**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Crèche Familiale « Au Royaume des Bambins » à Arpajon, à compter du 10 Octobre 2016.

#### **2016/162**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Crèche Familiale « Les Oursons » à Breuillet, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/163**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Crèche Familiale « Les p'tits loups » à Egly, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/164**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Halte-Garderie « A petits pas » à Arpajon, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/165**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Halte-Garderie « Les P'tits mousses » à Breuillet, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/166**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Halte-Garderie « Les lucioles » à Egly, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/167**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la Halte-Garderie « La farandole » à Marolles, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/168**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités du Multi-Accueil de Cheptainville, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/169**

Acte constitutif d'une sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités du Multi-Accueil d'Ollainville, à compter du 10 Octobre 2016

**2016/182**

Marché relatif à l'accompagnement en marketing et conception/ réalisation du stand de cœur Essonne Agglomération dans le cadre du SIMI 2016, avec Paul MORGAN (Mandataire) / ARCHIPTERE SAS (Montant global et forfaitaire : 66 000,00 € HT soit 18 700,00 € HT pour la phase 1 « accompagnement en marketing et communication », 45 500,00 € HT pour la phase 2 « conception et réalisation du stand » et 1 800,00 € HT pour la phase 3 « exploitation des contacts » / Durée : jusqu'au 31 mars 2017)

**2016/183**

Contrat de location et de maintenance de 30 copieurs auprès de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) (Montant : 86 692,22€ HT/ Durée : 3 ans)

**2016/188**

Accord-cadre à bons de commande relatif à l'exécution du service de transport à la demande, avec les sociétés KEOLIS et FLEXITE TAD, afin de disposer d'une offre de transport public en heure creuse, notamment pour les secteurs de faible densité (Montant compris entre 0 € HT minimum et 3 000 000,00 € HT maximum / Durée : 4 ans)

**2016/190**

Conventions de partenariat de la saison Dedans Dehors 2016-2017 du Théâtre Brétigny avec l'ensemble des collectivités, partenaires et établissements, au cours du dernier semestre 2016 (Montant de dépense n'excédant pas 10 000,00 € d'une part et pour un montant de recette n'excédant pas 40 000,00 € d'autre part)

**2016/195**

Contrat de représentation avec l'Orchestre Symphonique Divertimento, pour l'organisation du concert Divertimento « Symphonie slave » volet 2, le mardi 31 mai 2016 à l'Espace Concorde à Arpajon (Montant : 16 000,00 €)

**2016/207**

Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance des abris voyageurs et leurs accessoires, avec la société URBANEO SAS (Montant compris entre 0 € HT minimum et 89 999,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

**2016/210**

Contrats relatifs à la programmation du Centre d'Art Contemporain de Brétigny, avec les entreprises, associations, intervenants et artistes, au cours du second semestre 2016 (Montant n'excédant pas 60 000,00 €)

**2016/212**

Mise à disposition d'une partie de la piste nord de l'ancienne Base aérienne 217 à la société UTAC UDS, pour la réalisation d'essais de prototypes automobiles (Montant de la redevance 500,00 € par demi-journée d'utilisation de 4h et 1 000,00 € par journée d'utilisation de 10h / Durée : jusqu'au 31 décembre 2016)

**2016/214**

Avenant n°1 à la convention relative à des missions pré opérationnelles et opérationnelles avec la SPL « Val d'Orge 91 » - FSA, en vue de la reconversion de l'ex base aérienne 217, portant le montant de la mission (M5 bis) de 425 000,00 € HT à 591 666,67 € HT soit une plus-value de 39,21 % du marché initial, afin de compléter la mise en place des prestations événementielles (A noter que la journée du Patrimoine programmée le 17 septembre 2016 a été annulée dans le cadre du Plan de sécurité Nationale et fera l'objet d'un nouvel avenant pour diminuer le montant de la mission)

**2016/218**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement en Essonne) pour la tenue de permanences d'information du public en matière de logement et d'habitat à la Maison de Justice et du Droit (Montant : 3 000,00 €)

**2016/219**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association AGE 91 pour la mise en place de deux permanences mensuelles d'information juridique au sein de la Maison de Justice et du Droit, dans le cadre de l'accès aux droits des personnes âgées et de leurs proches (Montant : 3 054,00 €)

**2016/220**

Avenant n°1 à la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, pour la tenue de permanences supplémentaires au sein de la Maison de la Justice et du Droit (*Sans incidence financière*)

**2016/221**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association MEDIAVIPP (Association Départementale de Médiation et d'Aide aux Victimes) pour la tenue de permanences d'information, d'écoute et d'orientation des victimes au sein de la Maison de Justice et du Droit ainsi que dans les communes de Brétigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge (*Montant : 9 984,00€*)

**2016/222**

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2016 avec l'association Nouvelles Voies pour la mise en place d'une permanence hebdomadaire d'un écrivain public ainsi que des réunions d'information et de prévention sur les droits fondamentaux au sein de la Maison de Justice et du droit (*Montant : 18 000,00 €*)

**2016/226**

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour le festival De Jour/ De Nuit dans le cadre de l'Aide aux manifestations culturelles, afin de promouvoir la culture sur le territoire et d'organiser un festival annuel d'arts de la rue (*Montant prévisionnel : 20 000,00 €*)

**2016/227**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne pour la promotion de la culture scientifique dans le cadre de la saison 2016/2017 (*Montant prévisionnel : 5 550,00 €*)

**2016/230**

Contrats relatifs à la programmation du service d'action culturelle, avec les entreprises, associations, intervenants et artistes, au cours du 2eme semestre 2016 (*Montant n'excédant pas 245 000,00 €*)

**2016/232**

Protocole d'accord avec le centre Hubertine Auclert, pour le prêt de l'exposition « L'égalité, c'est pas sorcier » à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi, du 10 au 24 mars 2017 (*A titre gracieux*)

**2016/233**

Protocole d'accord avec le centre Hubertine Auclert, pour le prêt de l'exposition « Tous les métiers sont mixtes » à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi, du 7 au 27 septembre 2016 (*A titre gracieux*)

**2016/234**

Protocole d'accord avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Essonne pour l'installation de l'exposition « Moi, jeune citoyen » à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi du 28 septembre au 19 octobre 2016 (*A titre gracieux*)

**2016/235**

Protocole d'accord avec l'Automobile Club de l'Ouest, pour une formation Critérium du Jeune Conducteur « Kid e conduite » à l'école Victor Hugo à Arpajon (*Montant : 3 885,00 € pour 360 participants / Durée : 3 jours*)

**2016/236**

Avenant n°1 à la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, pour la modification des permanences du 21 septembre au 31 décembre 2016 au sein de la Maison de Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi

**2016/237**

Convention d'intervention de la Mutualité Française Ile-de-France avec la Patrouille de Parapluies Roses dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein « Octobre Rose », sur la place du marché de Sainte-Geneviève-des-Bois, vendredi 7 octobre 2016 (*Montant : 1 084,75€*)

**2016/238**

Convention d'intervention de la Mutualité Française Ile-de-France avec la Patrouille de Parapluies Roses dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein « Octobre Rose », sur la place du marché de d'Arpajon, vendredi 28 octobre 2016 (*Montant : 1 092,56€ TTC*)

**2016/239**

Contrat de cession avec la compagnie Théâtrale de la Cité, pour une représentation du spectacle interactif « Saynètes au public » dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein d'octobre Rose 2016, le lundi 3 octobre 2016 à l'Espace Intergénérationnel à Fleury-Mérogis (*Montant : 1 220,00€*)

**2016/240**

Convention de réservation de berceaux avec l'entreprise Renault, réservation de 5 à 10 berceaux au sein du multi accueil de Cheptainville à l'attention des salariés du centre technique Renault de Lardy (*Montant : 9 000,00 € par an et par berceau / Durée : 3 ans*)

**2016/241**

Convention d'audit et de conseil en ingénierie fiscale avec la société CTR, afin d'identifier les possibilités d'optimisation de l'imposition de la Fiscalité Locale des années antérieures, de l'année en cours et des trois années suivantes (*rémunération en fonction des régularisations et économies futures*)

**2016/244**

Mise à disposition d'une partie de la piste nord de l'ancienne Base aérienne 217 à la société LUCEOR, pour la réalisation d'essais de systèmes de transmissions sans fil à haut débit en mobilité rapide, entre un véhicule roulant sur la piste et des émetteurs/récepteurs fixes disposés le long de la piste (*Montant de la redevance : 1 000,00 € par journée d'utilisation de 10h / Durée : jusqu'au 31 décembre 2016*)

**2016/246**

Avenant n° 1 au marché relatif à la fourniture de repas Eco-Responsables pour les établissements d'accueil Petite Enfance, avec la société ELIOR ELRES, afin de compléter l'offre de prestations par type de convives pour mieux répondre aux besoins nutritionnels, il est rajouté 2 prix au BPU, le Repas bébé (4 composantes avec plats protidiques) à 3,20 € HT et le Repas adultes (recette enfant avec grammage adulte) à 2,40 € HT (*Sans incidence financière sur les montants minimum et maximum du marché*)

**2016/248**

Convention de mise à disposition de locaux avec l'A.C.J.E 91 (Association du Contrôle Judiciaire en Essonne), pour l'année 2016, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

**2016/250**

Convention de mise à disposition de locaux avec l'UFC (Union Fédérale des Consommateurs) Que Choisir Val d'Orge, pour l'année 2016, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux et par tacite reconduction*)

**2016/254**

Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiales dans le cadre d'appels à projets sur les fonds « Publics et Territoire » pour les années 2016 et 2017.

**2016/255**

Demande de subvention auprès du Département de l'Essonne pour les projets artistiques et culturels du Théâtre Brétigny, du Centre d'Art Contemporain de Brétigny et des résidences accueillies.

**2016/256**

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour le renouvellement d'aide à la permanence artistique et culturelle 2016/2017 (Montant : 69 000,00 €)

**2016/257**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre de l'appel à projet relatif au développement de projets permettant aux jeunes d'être acteur de leur citoyenneté.

**2016/258**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre de l'appel à projet relatif au développement d'actions citoyennes - Fonds dédiés à l'Egalité Femmes / Hommes.

**2016/259**

Contrat avec la société ELISATH, pour la maintenance des systèmes de contrôle d'accès et de billetterie automatisée des piscines de Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge et l'Espace Nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois (Montants de 14 558,87 € HT et 17 470,64 € HT correspondant au niveau 2 de service de maintenance / Durée : 12 mois maximum)

**2016/260**

Contrat de cession avec la Compagnie Sol Lucet Omnibus « le soleil brille pour tous », pour la représentation du spectacle « Langue BB apprendre à signer et chant signer » pour le Relais Assistantes Maternelles de Saint-Germain-lès-Arpajon le 16 juin 2016 (Montant : 300,00 €)

**2016/261**

Accord-cadre à bons de commande relatif à la location de véhicules légers, avec les sociétés KYLIAN Location et ATLANTICO SAS (Montant compris entre 2 000,00 € HT minimum et 200 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)

**2016/263**

Marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle de théâtre de l'Espace Jules Verne à Brétigny sur Orge avec le groupement DBLH Architectures (mandataire) / LM ingénieur (Montants : 1 650,00 € HT pour la mission diagnostic, 39 550,00 € HT pour la mission de base et 4 800,00 € HT pour la mission OPC / Durée : 10 mois pour la phase de conception et 16 mois phase de réalisation)

**2016/264**

Contrat d'assurance avec la société CIRCLES GROUP SA, relatif à la programmation des spectacles de la saison Dedans-Dehors 2016-2017 du Théâtre Brétigny (Montant : 4 086,46 € majoré d'une cotisation de 928,74 € en cas de déclaration de sinistre)

**2016/265**

Avenant à la décision 16-023- Acte constitutif d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de l'Espace Nautique du Val d'Orge à Sainte-Geneviève-des-Bois, modification du fonds de caisse pour la période du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Aout.

**2016/267**

Accord cadre à bon de commande pour l'entretien et la réparation des véhicules :

- Lot n°1 : « Entretien et réparations des véhicules légers de marques RENAULT », avec la société APOLI (Montant compris entre 3 000,00 € HT minimum et 40 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)

- Lot n°2 : « Entretien et réparations des véhicules légers de marques PEUGEOT et CITROEN », avec la société ALEAUTO (Montant compris entre 3 000,00 € HT minimum et 60 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)

- Lot n°3 : « Entretien et réparations des véhicules légers de marques VOLKSWAGEN et SEAT », avec la société ATLANTICO (Montant compris entre 500,00 € HT minimum et 10 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an)

**2016/268**

Accord-cadre à bons de commande relatif aux prestations de services de sécurité et de surveillance, et les services de gardiennage pour divers équipements communautaires lors de manifestations organisées par Cœur d'Essonne, avec la société ACTE INTERNATIONAL (Montant compris entre 25 000,00 € HT minimum et 110 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

**2016/270**

Convention de mise à disposition de la piste nord de l'ancienne Base aérienne 217 à la société 5eme ETAGE PRODUCTION, pour un tournage de prototype automobile, le mercredi 21 septembre 2016 (Montant de la redevance: 250,00 € pour une demi-journée d'utilisation, au prorata de la surface des 2 km de piste louée et du temps passé)

**2016/272**

Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France, pour prévenir les dépôts sauvages dans le cadre du projet « Fonds Propreté ».

**2016/274**

Contrats relatifs à la programmation du service d'action culturelle, avec les associations, intervenants et artistes, au cours du 2eme semestre 2016 (*Montant n'excédant pas 3 000,00 €*)

**2016/275**

Marché subséquent de travaux relatif à la réfection des chaussées et des trottoirs sur la commune de Morsang-sur-Orge, avec le groupement TPS (Mandataire) / SATO (*Montant estimatif de 217 731,38 € HT/ Durée : 12 mois*)

**2016/276**

Convention de mise à disposition de l'auditorium de centre culturel « Les Près du Roy » à Saint-Germain-lès-Arpajon avec la compagnie Poum Tchac, les 30 et 31 octobre et les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2016 pour des répétitions du « Les Percus Galactiques » (*A titre gracieux*)

**2016/280**

Accord-cadre relatif au marché de fourniture d'accès à une base de données bibliographiques et à des web services à l'attention des médiathèques, avec la société ELECTRE (*Montant compris entre 0 € HT minimum et 200 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

**2016/281**

Avenant n°1 à la convention d'intervention avec Madame VIRNOT, psychologue auprès de la Crèche familiale et Halte-garderie de Breuillet, afin d'augmenter le nombre d'intervention de 12 heures à 18 heures, ce portant le montant initial de 1 200,00 € à 1 800,00 €

**2016/282**

Contrat de cession avec la compagnie Tralalaire, pour la représentation du spectacle « Le Noël de la banque » à l'attention des enfants du Relais Assistantes Maternelles d'Ollainville-Egly, le mardi 6 décembre 2016 (*Montant : 826,00 €*)

**2016/283**

Avenant n° 1 au marché ayant pour objet la conduite et l'exploitation des installations de chauffage avec l'entreprise Charpentier, pour le lot n° 2 « Conduite et entretien des installations de chauffage dans les bâtiments communautaires », portant le montant du marché de 39 779,29 € HT à 46 619,80 € HT soit une plus-value de 17,2 % du marché initial, afin d'entretenir le nouvel immeuble de bureaux 28 rue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois

**2016/285**

Renouvellement de la convention de partenariat relative à la sélection et l'accompagnement d'un jeune entrepreneur installé dans le Centre Commercial Maison Neuve de Brétigny sur Orge, avec Essonne Développement, la commune de Brétigny-sur-Orge et la société IMMOCHAN (*Montant de la participation financière: 3 000,00 € par signataire / Durée : 1 an*)

**2016/287**

Convention de mise à disposition du tracteur de marque Iseki TXG 23 du Bassin Nautique à La Norville avec l'association municipale de la Fête des Châtaignes, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2016 (*A titre gracieux*)

**2016/288**

Contrats généraux de représentation avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Music (SACEM), pour l'ensemble des représentations réalisées par les réseaux des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 (*Montant global : 8 743, 07 € incluant les droits SACEM et SPRE, par reconduction tacite annuelle*)

**2016/290**

Contrats généraux de représentation avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Music (SACEM), pour la sonorisation des cours d'Aquagym dans les piscines de Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, et l'Espace Nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 (*Montants respectifs de : 273,94 €, 241,22 € et 2 432,65 €*) (*reconduction tacite annuelle*)

**2016/291**

Contrat de cession avec la compagnie C-LA COMPAGNIE, pour la représentation du spectacle « Les Marionnettes Coconut », à l'attention des enfants du Relais Assistantes Maternelles d'Arpajon - La Norville le lundi 21 novembre 2016 (*Montant : 590,00 €*)

**2016/294**

Avenant à la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2016 avec l'ASAMD (Association de Services et d'Aide au Maintien à Domicile) mettant fin à la convention le 30 juin suite à son absorption au 1<sup>er</sup> juillet 2016 par l'AGDVO (Association de Garde à Domicile du Val d'Orge)

**2016/296**

Contrat de cession avec l'association BARNIKOV, pour la master-class du conservatoire communautaire d'Arpajon les 8 et 9 octobre 2016, à destination des élèves du cours de danse des conservatoires du territoire (*Montant : 900,00 €*)

**2016/298**

Contrats de cession avec l'association ORGANIC MUSIC Production, pour trois représentations du spectacle « Thierry Ki ? à la découverte de la musique avec Patoum et Thierry », les 9 et 10 novembre 2016 et avec l'association Le Cabaret des Oiseaux, pour l'animation de 2 ateliers « Peindre de tout son corps » par la Cie Sous le sabot d'un cheval, les 21 et 23 novembre 2016, à l'attention du Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville (*Montants respectifs de 400,00 € et 500,00 €*)

**2016/299**

Convention de formation « Mutualisation des achats publics - GMP16 », avec l'organisme Groupe Territorial, à l'attention d'un agent du secrétariat général (*Montant : 1 068,00 € TTC / durée : 1 jour*)

**2016/300**

Convention de formation « Diplôme d'Etat de professeur de musique(DE) / discipline : enseignement instrumental / domaine : classique à contemporain / option : flûte traversière », avec l'organisme PÔLE SUP 93, à l'attention d'un agent du service culturel (Montant : 2 913,00 € TTC / durée : 100 jours de septembre 2016 à juillet 2017)

**2016/301**

Convention de formation « Stage de révision conduisant au Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur », avec l'organisme le CREPS Ile-de-France, à l'attention de trois agents du service des sports (Montant : 634,00€ TTC / Durée : 9 jours)

**2016/302**

Convention de formation « Le cinéma documentaire en médiathèque », avec l'organisme Images en Bibliothèques, à l'attention d'un agent des médiathèques (Montant : 340,00€ / Durée : 3 jours)

**2016/304**

Convention de formation « L'Atelier de Bernard Friot », avec l'organisme Bibliothèque nationale de France, à l'attention d'un agent des médiathèques (Montant : 270,00 € TTC / durée : 2 jours)

**2016/305**

Convention de formation « CIVIL NET RH » avec l'organisme CIRIL à l'attention d'un agent du service du personnel (Montant : 2 700,00 € TTC / durée : 2 jours)

**2016/306**

Convention de formation « Formation Continue Obligatoire – Transport Public de Marchandises », avec l'organisme EFPR, à l'attention de deux agents du service gestion des déchets (Montant : 1 368,00€ TTC / Durée : 10 jours)

**2016/307**

Conventions de formation « Moniteur en Sécurité et Sécurité Incendie » et « Equivalence SSIAP1 + Module complémentaire IGH 1 », avec l'organisme SI.IDF, à l'attention d'un agent du service du personnel (Montant : 2 480,00€ TTC / Durée : 14 jours)

**2016/308**

Protocole d'accord avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne, pour le prêt de l'exposition « 13-18 » du 16 au 30 novembre 2016 à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (A titre gracieux)

**2016/309**

Contrat de cession avec la compagnie Théâtrale de la Cité, pour une représentation du spectacle interactif « Saynètes au public » dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein d'octobre Rose 2016, le vendredi 21 octobre 2016 à la médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge (Montant : 1 220,00€)

**2016/310**

Avenant à la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2016 avec l'Association Gérontologique de l'Essonne « AGE » suite au changement de nom « AGE91 », d'adresse et de statuts

**2016/315**

Cession de véhicule Renault Kangoo immatriculé 748 DLQ 91 à la société CARROSSERIE RP (Montant : 100,00 € TTC)

**2016/323**

Contrat de cession avec Rodolphe FOUILLOT, pour la master-class du conservatoire communautaire de Saint-Germain-lès-Arpajon, le 10 décembre 2016, à destination des élèves du cours de danse des conservatoires du territoire (Montant : 250,00 €)

**2016/330**

Convention avec l'Association Sportive Janville Lardy (ASLJL) section Karaté, pour la mise à disposition du gymnase Cornuel à Lardy, les 11 et 12 mars 2017 (A titre gracieux)

**2016/348**

Avenant à la décision 16-092- Acte constitutif d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités de la piscine des Trois Vallées à Breuillet, pour augmenter le montant maximum de l'encaisse, à compter du 2 novembre 2016.

**2016/351**

Contrat de cession avec l'entreprise « La ferme de Tiligolo », pour la représentation du spectacle «Tiligolo a plus d'un tour dans son sac», à l'attention des enfants de la Maison de la Petite Enfance, de la crèche familiale, de la halte-garderie et du Relais Assistantes Maternelles d'Egly, les 15 et 16 décembre 2016 (Montant global de 1 180,00 €)

**2016/354**

Conventions avec la compagnie ADL Productions, pour l'organisation de séances musicales, à l'attention du personnel et des enfants de la Halte-Garderie d'Egly du 4 novembre au 6 décembre 2016, du Relais Assistantes Maternelles d'Ollainville du 17 novembre au 13 décembre 2016 ainsi que pour la Crèche Familiale d'Egly du 21 novembre au 20 décembre 2016 (Montant global de 1 012,80 €)

**10 contrats d'animations à l'Espace Olympe de Gouges et au Centre Culturel des Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpajon :**

Contrat de cession avec l'association ASIN, pour la représentation du spectacle "Eclats d'histoires !", le 9 novembre 2016 (Montant : 742,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie d'Objet Direct, pour la représentation du spectacle "Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel", le 24 septembre 2016 (Montant : 633,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Bruit qui Roule, pour la représentation du spectacle "En attendant la neige", le 10 décembre 2016 (Montant : 770,00 €)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Ambiances et fêtes de l'hiver", du 6 septembre au 10 octobre 2016 (A titre gratuit)

Contrat de cession avec la Compagnie des Hommes, pour la représentation du spectacle "Apéro Polar 2, une tranche de poule autour d'un verre", le 25 novembre 2016 (Montant : 2 903,50 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Le Cri de l'Armoire, pour la représentation du spectacle "Le retour des Hommes-Carton", le 8 octobre 2016 (Montant : 715,00 €)

Contrat de prestation avec l'auteur Eva VINCZE, pour l'animation de quatre ateliers d'arts plastiques, les 7 décembre 2016 et 14 janvier 2017 (Montant : 1 005,65 €)

Contrat de cession avec l'association Histoires de Sons, pour la représentation du spectacle "Éo", le 19 novembre 2016 (Montant : 640,00 €)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "La Forêt : une communauté vivante", du 11 au 18 octobre 2016 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "L'eau : une ressource vitale", du 11 au 18 octobre 2016 (A titre gratuit)

#### **7 contrats d'animations dans les bibliothèques François Mauriac, Honoré de Balzac et la médiathèque Jacques Brel à Sainte-Geneviève-des-Bois :**

Convention de prestation avec l'association YA FOUËÏ, pour la mise à disposition de l'exposition « C'EST PAS !-LE QUIZ », du 10 au 22 novembre 2016 (Montant : 410,00 €)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation de deux ateliers Exploramobile « Game Designer » et « Lego Mindstorm », le 8 octobre 2016 (Montant : 963,00 €)

Contrat de cession avec l'association Amarante, pour la programmation d'un show case, le 1<sup>er</sup> octobre 2016 (A titre gratuit)

Contrat de cession avec Le Théâtre du Menteur, La Manufacture, pour la représentation du spectacle "Le Grand Will", le 26 novembre 2016 (Montant : 633,00 €)

Convention de partenariat avec La Fédération des MJC en Ile-de-France et La MJC de Sainte-Geneviève-des-Bois, pour la mise à disposition du matériel numérique et l'organisation d'un atelier « Imprimante 3D » dans le cadre du « Mois de la science », le 12 octobre 2016 (A titre gratuit)

Contrat de cession avec SMartFr / La Nouvelle Aventure, pour la représentation du spectacle "Chemins de traverse", le 16 novembre 2016 (Montant : 957,94 €)

Contrat de cession avec SMartFR / La Nouvelle Aventure, pour la représentation du spectacle "Contes à Malice", le 9 novembre 2016 (Montant : 400,00 €)

#### **4 contrats d'animations à la médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge :**

Contrat de cession avec l'association Allo Maman Bobo, pour la représentation du spectacle "Sleeping", le 12 novembre 2016 (Montant : 618,10 €)

Contrat de prestation avec la Compagnie Escargot Ma Non Troppo, pour une lecture -concert "Eloge de la lecture" dans le cadre de la « Semaine bleue », le 6 octobre 2016 (Montant : 450,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie en faim de cOntes, pour la représentation du spectacle "Obasan' Kamishibaï", le 3 novembre 2016 (Montant : 1 092,10 €)

Contrat avec l'association Fun Attitude, pour la mise à disposition d'une exposition d'œuvres originales, du 27 octobre 2016 au 2 décembre 2016 (A titre gratuit)

#### **4 contrats d'animations à la médiathèque Marie Curie à Saint-Michel-sur-Orge :**

Contrat avec l'association Miel de Lune, pour la mise à disposition d'une salle pour des répétitions du 13 au 22 septembre 2016 et la représentation du spectacle «Au ceux de ton oreille », le 24 septembre 2016 (A titre gratuit)

Contrat de cession avec la Compagnie Commédiamuse, pour la représentation du spectacle "La Belle aux cheveux d'or", le 22 novembre 2016 (Montant : 1 185,00 €)

Convention avec l'association AJPN, pour la location d'une exposition "L'enfant cachée", du 7 au 20 novembre 2016 (Montant : 321,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie du Spectacle de poche, pour la représentation du spectacle "J'ai la mémoire qui chante", le 25 novembre 2016 à l'EHPAD Les Grouettes à Saint-Michel-sur-Orge (Montant : 500,00 €)

#### **3 contrats d'animations à la médiathèque de Brétigny-sur-Orge :**

Contrat de cession avec l'association Agence France Promotion, pour la représentation du spectacle "Bienvenue, Contes des Maisons du Monde", le 2 novembre 2016 (Montant : 500,00 €)

Contrat d'intervention avec La Générale Librest, pour l'organisation d'une présentation de la rentrée littéraire, le 1<sup>er</sup> octobre 2016 (Montant : 150,00 €)

Contrat d'intervention avec Planète Sciences, pour l'animation Impression en 3D dans le cadre de la Fête de la science, le 15 octobre 2016 (Montant : 450,00 €)

## **2 contrats d'animations à la médiathèque de Longpont-sur-Orge :**

Contrat de cession avec la société Tohu Bohu, pour la représentation du spectacle "Moi je ne suis pas un éléphant", le 22 septembre 2016 (Montant : 420,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Matador, pour un stage de clown, les 22 et 23 octobre 2016 (Montant : 1 000,00 €)

## **2 contrats d'animations à la médiathèque Les Lavandières à Leuville-sur-Orge :**

Contrat de mise à disposition d'œuvres originales avec l'artiste François JACOUD, pour une exposition du 28 septembre au 10 novembre 2016 ainsi que deux vernissages, les 1<sup>er</sup> et 26 octobre 2016 (A titre gratuit)

Contrat de mise à disposition d'œuvres originales avec l'artiste Marie Catherine BUCHAKJIAN, pour une exposition du 28 septembre au 10 novembre 2016 ainsi qu'un vernissage, le 1<sup>er</sup> octobre 2016 (A titre gratuit)

## **2 contrats d'animations à la médiathèque du Plessis-Pâté :**

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle d'instruments de musique à percussions", du 4 novembre au 30 décembre 2016 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Plouf !", du 16 au 30 décembre 2016 (A titre gratuit)

## **2 contrats d'animations à la médiathèque Andrée Chedid à Villemoisson-sur-Orge :**

Contrat d'intervention avec ArômAstus, pour deux ateliers conseil sur les huiles végétales, les 19 et 26 novembre 2016 (Montant : 480,00 €)

Convention avec l'association Les Petits Débrouillards, pour des animations scientifiques sur le thème du cosmos, le 12 octobre 2016 (Montant : 300,00 €)

## **2 contrats d'animations à la médiathèque à Villiers-sur-Orge :**

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Hannibal le petit mammoth", du 20 décembre au 20 janvier 2017 (A titre gratuit)

Convention avec l'association e-Enfance, pour une conférence débat "Les Jeunes et les usages du numérique", le 19 novembre 2016 (Montant : 380,00 €)

## **1 contrat d'animation à la médiathèque Elsa Triolet à Fleury-Mérogis :**

Contrat d'intervention avec l'association MINIBOX, pour un atelier d'éveil musical du spectacle « Ou es-tu Lune ? », le 31 octobre 2016 (Montant : 170,00 €)

## **Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).**

### **4. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération aux conseils d'administration des EPLE**

► **DESIGNE** les représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement tels qu'indiqués dans le tableau ci-après :

<b>Communes</b>	<b>Collèges + 600 élèves (capacité d'accueil théorique)</b>	<b>lycées</b>
Ste-Geneviève-des-Bois	Jules Ferry : <b>Philippe ROGER</b>	Paul Langevin : <b>Philippe ROGER</b> Albert Einstein : <b>Jacqueline DIARD</b>
Brétigny-Sur-Orge	Paul Eluard : <b>Cécile BESNARD</b> Pablo Neruda : <b>Michel PELTIER</b>	Jean-Pierre Timbaud : <b>Christiane LECOUSTEY</b>
Morsang-Sur-Orge	Jean Zay : <b>Jean Michel BRUN</b>	André Marie Ampère : <b>Patrice LAFAGE</b>
St-Michel-Sur-Orge	Jean Moulin : <b>Bernard ZUNINO</b>	Léonard de Vinci : <b>Christian SOUBRA</b>
Arpajon		René Cassin : <b>Bernard SPROTTI</b> Edmond Michelet : <b>Martine BRAQUET</b> Paul Belmondo : <b>Véronique MAYEUR</b>
Villemoisson-Sur-Orge	Blaise Pascal : <b>Véronique DABADIE</b>	
Marolles en Hurepoix	St Exupéry : <b>Raymond BOUSSARDON</b>	
La Norville	Jean Moulin : <b>Bernard FILLEUL</b> Albert Camus : <b>Bernard FILLEUL</b>	

## 5. Transformations de postes

**Les trois délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

## 6. Mise à jour du régime indemnitaire pour la filière sociale

## 7. Modification d'emplois à temps non complet dans les conservatoires

## 8. Attribution des bons d'achat pour le Noël des enfants des agents communautaires

- **FIXE** le montant des bons d'achat à 80 Euros pour les enfants de 0 à 16 ans révolus,
- **FIXE** les conditions d'attribution des bons d'achats de la manière suivante :
  - pour les agents titulaires, stagiaires, non titulaires sur postes permanents : aucune condition d'ancienneté
  - pour les agents non titulaires en contrat saisonnier, occasionnel ou de remplacement : ancienneté de 6 mois minimum en service continu au 31 décembre de l'année
  - Pour tous les agents : être en activité dans la collectivité au 31 décembre de l'année

**La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 contre (Monsieur FOUILLEUL).**

## 9. Décision Modificative n°2 du Budget Principal

- **ADOpte** la décision modificative 2016-2 du budget principal comme suit :
  - compte 66111 - 37 501 €
  - compte 739118 + 37 501 €

**Les six délibérations suivantes sont adoptées par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).**

## 10. Avance de trésorerie 2017 de Cœur d'Essonne Agglomération à la régie d'exploitation du service public d'eau potable

- **ACCORDE** une avance de trésorerie remboursable de **4.000.000,00€** à la Régie pour l'exploitation du service public d'eau potable.
- **AUTORISE** le président à signer la convention portant avance de trésorerie.

## 11. Ouverture de crédits en investissement pour 2017 – Budget principal

- **AUTORISE** l'exécutif à engager, liquider et mandater, sur les chapitres 20 et 21, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, suivant le tableau ci-dessous :

Chapitres	Intitulés	crédits budget n-1	1/4 des crédits du budget N-1
20	Immobilisations incorporelles	282 800,00	70 700,00
21	Immobilisations corporelles	15 971 327,00	3 992 831,75

et à liquider et mandater, dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice 2016 par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme du 28 mars 2012.

## 12. Ouverture de crédits en investissement pour 2017 – Budget annexe BA 217

- **AUTORISE** l'exécutif à engager, liquider et mandater, sur les chapitres 20 et 21, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, suivant le tableau ci-dessous :

Chapitres	Intitulés	crédits budget n-1	1/4 des crédits du budget N-1
20	Immobilisations incorporelles	1 179 820,00	294 955,00
21	Immobilisations corporelles	1 991 973,00	497 993,25

## 13. Ouverture de crédits en investissement pour 2017 – Budget annexe Assainissement

- **AUTORISE** l'exécutif à engager, liquider et mandater, sur le chapitre 21, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, suivant le tableau ci-dessous :

Chapitres	Intitulés	crédits budget n-1	1/4 des crédits du budget N-1
21	Immobilisations corporelles	5 474 870,00	1 368 717,50

#### **14. Quitus à la SORGEM dans le cadre du mandat d'études pour la médiathèque au Plessis-Pâté**

- **AUTORISE** le Président à donner quitus à la SORGEM pour son mandat d'études concernant la réalisation de la médiathèque au Plessis-Pâté.
- **ARRETE** le solde du mandat à :
  - avance de fonds 3 087 086.67 €
  - dépenses 3 015 457.77 €
  - solde du mandat **71 628.90 €**

#### **15. Versement d'une subvention aux conseils citoyens dans le cadre de leur mise en œuvre**

- **DECIDE** le versement d'une subvention aux associations ci-après :
  - Conseil citoyen des Ardrets-Branly de Brétigny-sur-Orge : 1 000 €,
  - Conseil citoyen d'Arpajon : 1 000 €,
  - Conseil citoyen de la Résidence la Longue Mare d'Egly : 1 000 €.

**La délibération suivante est adoptée par 52 voix et 2 abstentions (Messieurs FOUILLEUL et SOUBRA).**

#### **16. Décision Modificative n°2 du Budget annexe de la BA 217**

- **ADOPTE** la décision modificative 2016 de la « Base aérienne 217 » comme suit :
  - compte 6281 - 23 000 €
  - compte 6574 + 23 000 €

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 51 voix, 1 abstention (Monsieur BRUN) et 2 contre (Messieurs FRESIL et SOUBRA).**

#### **17. Attribution de subvention à l'association Drone Paris Région**

- **APPROUVE** le versement de la subvention 2016 à l'association DRONES PARIS REGION d'un montant de 23 000 €.

#### **18. Drone Paris région – approbation des statuts définitifs de l'association porteuse du cluster**

- **APPROUVE** les statuts modifiés de l'association DRONES PARIS REGION.

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

#### **19. Mise à disposition d'une partie des terrains de l'ex-Base aérienne 217 à la Fédération Française de Char à Voile**

- **DECIDE** de mettre à disposition, au profit de l'association Fédération Française de Char à Voile, les terrains de l'ex Base aérienne 217 situés sur le plan annexé à la délibération.
- **DIT** que la mise à disposition est consentie pour une durée de 3 ans avec une période d'essai d'une durée d'un an, sur les jours suivants sauf incompatibilité avec l'agenda de programmation de Cœur d'Essonne Agglomération :
  - les mercredis, samedis et dimanches pour les licenciés de la Fédération,
  - pendant les vacances scolaires, pour l'organisation de stages « découvertes » en fonction du calendrier de Cœur d'Essonne agglomération,
  - deux dates annuelles supplémentaires pour l'organisation de compétitions, en fonction des calendriers de la Fédération et de Cœur d'Essonne agglomération.
- **DIT** que la mise à disposition est accordée à titre gracieux la première année et donnera lieu à la perception d'une redevance annuelle d'un montant de 10 000 euros pour les deuxième et troisième années, qui pourra être revue en fonction du développement de l'activité de l'association.
- **DIT** qu'une convention d'objectifs et de moyens sera conclue avec la Fédération.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition, la convention d'objectifs et de moyens ainsi que les avenants à ces conventions et à prendre tout acte d'exécution de ces conventions.

## **20. Avenant n°3 au traité de concession d'aménagement de la Val Vert Croix Blanche avec la SORGEM**

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement qui vise à :
  - faire état de la convention passée avec l'EPPFIF pour le portage foncier d'une partie des terrains de la ZAC,
  - décaler le versement de la participation de l'aménageur pour la réalisation des équipements publics ainsi que le versement du prix du foncier des terrains à l'Agglomération à mi-2018,
  - ajuster le calendrier de versement du prix pour la cession du foncier de l'Agglomération à la SORGEM,
  - modifier le calendrier des acquisitions des terrains de la SORGEM par Cœur d'Essonne agglomération, en tenant compte de l'état d'avancement des équipements publics de la ZAC
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer l'avenant au traité de concession d'aménagement ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 contre (Monsieur FRESIL).**

## **21. Avenant n°15 au traité de concession d'aménagement de la ZAC Maison Neuve avec la SORGEM**

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°15 au traité de concession d'aménagement qui vise à :
  - proroger la durée de la concession d'aménagement de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018
  - fixe la rémunération forfaitaire du concessionnaire à 68 602€ par an.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, à signer l'avenant au traité de concession d'aménagement ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

**La délibération suivante est adoptée par 51 voix et 3 abstentions (Messieurs FRESIL, ROUYER et SOUBRA).**

## **22. Mise en œuvre du Contrat d'Intérêt National de la Porte Sud du Grand Paris : convention financière 2017 et adhésion au GIP**

- **ADOpte** le projet de tableau de financement 2017 du CIN pour les projets portés par Cœur d'Essonne agglomération.
- **DECIDE** d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public de la Porte Sud du Grand Paris.
- **ADOpte** le projet de convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public de la Porte Sud du Grand Paris.
- **DIT** que conformément à l'article 3 du projet de convention constitutive, le Département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France pourront être membres du GIP dès lors qu'ils auront délibéré.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de financement du CIN, la convention constitutive du GIP et tous documents relatifs à cette affaire.

**Les sept délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

## **23. Extension du périmètre de l'OPAH à l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération**

- **DECIDE** d'étendre le périmètre de l'OPAH aux 21 communes de Cœur d'Essonne Agglomération, sans que cela n'entraîne pour l'EPCI d'augmentation du budget déjà voté dans le cadre de la convention d'OPAH 2013-2018,
- **DIT** que des avenants à la convention d'OPAH et au règlement d'attribution des aides communautaires et communales devront être signés avec l'Etat, l'Anah, et les communes de Cœur d'Essonne, pour mettre en œuvre cette extension.
- **AUTORISE** le Président à signer lesdits avenants ainsi que tout document afférent à la mise en œuvre de l'OPAH.
- **INDIQUE** que les dépenses résultant de la présente délibération sont inscrites au budget 2016 de Cœur d'Essonne Agglomération et le seront aux budgets suivants.

## **24. Approbation du bilan annuel 2015 du Programme Local de l'Habitat**

- **APPROUVE** le rapport de présentation du bilan de mise en œuvre du PLH pour l'année 2015

## **25. Demande d'adhésion au SYMGHAV de la CA Val de Seine et de la CC Pays de Limours**

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Pays de Limours et de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur, sous réserve de la révision des statuts

## **26. Liaison Centre Essonne : demande d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, et d'une enquête parcellaire conjointe**

- **DECIDE** de solliciter auprès du Préfet de l'Essonne, au bénéfice de Cœur d'Essonne Agglomération, la déclaration d'utilité publique et le ou les arrêtés de cessibilité nécessaire(s) à la réalisation du projet de la Liaison Centre Essonne.
- **DEMANDE** au Préfet de l'Essonne, de prescrire conjointement une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire, en vue de permettre l'acquisition des terrains nécessaires à cette opération.
- **CHARGE** le Président ou son représentant de constituer les dossiers d'enquêtes et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

## **27. Aménagement de la Liaison Centre Essonne et d'un site propre sur la RD 117 : organisation d'une enquête publique environnementale**

- **DECIDE** de soumettre à l'enquête publique prévue par les articles L.123-1 et suivants du Code de l'environnement le du projet de Liaison Centre ouest Essonne et la réalisation d'un TCSP sur la RD 117.
- **AUTORISE** le Président à demander au Président du Tribunal administratif de Versailles de nommer un commissaire enquêteur pour cette enquête.
- **AUTORISE** le Président à définir et organiser les modalités de l'enquête publique environnementale.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **28. Attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 2016-AO-ECL-061 ayant pour objet les travaux de (re)construction partielle et d'exploitation-maintenance des installations d'éclairage public**

- **AUTORISE** le Président à signer l'accord-cadre n° 2016-AO-ECL-061 ayant pour objet les travaux de (re)construction partielle et d'exploitation-maintenance des installations d'éclairage public, conclu pour un montant minimum de 2 000 000 Euros HT et un montant maximum de 16 000 000 Euros HT pour toute la durée de l'accord-cadre, avec le groupement BOUYGUES Energies / EIFFAGE Energie / Prunevieuille, représenté par son mandataire BOUYGUES Energies, sis 87 avenue du Maréchal FOCH 94046 CRETEIL Cedex.
- **PRECISE QUE** l'accord-cadre sera conclu pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'accord-cadre pourra être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes afférant à cet accord-cadre.

## **29. Marché subséquent de travaux de voirie et d'assainissement pour le projet de e-commerce sur l'ex BA217**

- **AUTORISE** le Président à signer ce marché subséquent de l'accord-cadre 2015-AC-ESU-003, à engager toutes les démarches afférentes à cette procédure, à prendre tout acte d'exécution de ce marché et à signer tout avenant à ce marché dans la limite de 15 % de son montant.

## **La délibération suivante est adoptée par 52 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).**

### **30. Décision modificative n°1 du budget annexe de l'assainissement**

- **ADOpte** la décision modificative 2016-1 du budget « assainissement – eau potable » comme suit :
  - compte 6411 - 20 000 €
  - compte 6226 + 20 000 €

### **Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

### **31. Demande de retrait de Cœur d'Essonne Agglomération de syndicats pour l'exercice de la compétence eau potable au 1er janvier 2018**

- **DECIDE** de demander au Préfet l'autorisation pour Cœur d'Essonne Agglomération de se retirer des syndicats concernés pour l'exercice de la compétence distribution d'eau potable, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

### **32. Demande de retrait de Cœur d'Essonne Agglomération de syndicats pour l'exercice de la compétence assainissement au 1er janvier 2018 – Annule et remplace les délibérations n°16.266 et 16.267 du 06 octobre 2016**

- **RAPORTE** les délibérations N°16.266 et N°16.267 adoptées en séance du Conseil Communautaire du 06 octobre 2016.
- **DECIDE** de demander au Préfet l'autorisation pour Cœur d'Essonne Agglomération de se retirer pour l'exercice des missions de contrôle des raccordements, de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, et de contrôle des installations d'assainissement non collectif, sur le territoire des communes d'Ollainville et Bruyères-le-Châtel du Syndicat mIxte de la Vallée de l'Orge Aval et sur le territoire de Breuillet du Syndicat mIxte du Bassin Supérieure de l'Orge et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

### **Les six délibérations suivantes sont adoptées par 52 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).**

### **33. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal des Eaux entre Rémarde et Ecole (SIERE)**

- **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal des Eaux entre Rémarde et Ecole :

<b>Commune</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Arpajon	M. Pascal FOURNIER M. Daniel COUVROT (CM)	M. Daniel BAC (CM) M. Thierry FICHEUX (CM)
St Germain les Arpajon	M. Christian KERVAZO M. François CHAPPELLE (CM)	Mme Annie LECLERC M. Pierre-Jean LEBEC (CM)
Breuillet	M. HANDTSCHOEWERCKER (CM) M. Gérard PASTOR (CM)	M. François LECRON (CM) M. Guy BRACHET (CM)
Egly	M. Bernard PIERRON (CM) M. Michel GAK (CM)	M. Jean-Marie BRETON (CM) Mme Christine ROCH (CM)
Marolles en Hurepoix	M. Georges JOUBERT M. Bernard ECK (CM)	M. Yann PONCET (CM) Mme Françoise LUNEAU (CM)
Ollainville	M. Alain LE CUNFF (CM) Mme Liliane CICERON (CM)	M. Nicolas FOUQUE (CM) Mme Christine BILLARD (CM)
La Norville	M. Bernard FILLEUL Mme Martine SAINT JALMES (CM)	M. Michel PERNEL (CM) M. Denys DURAND (CM)
Cheptainville	M. Michel FAYOLLE (CM) M. Marc MARIETTE (CM)	M. Frédéric DUPONT (CM) M. Eric BOUISSET (CM)
Avrainville	M. Eric JANIN (CM) Mme Josette ROBIN (CM)	M. Michel VILLEMIN (CM) M. Gérard DELANOE (CM)
Guibeville	M. Daniel BLIN (CM) M. Robert WERSINGER (CM)	M. Philippe DUPUIS (CM) M. Michel COLLET (CM)

### **34. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers**

- **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers :

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
M. ADEL-PATIENT Christophe (CM de Bruyères-le-Châtel) M. CLOU Jean-Louis (CM de Bruyères-le-Châtel)	M. GIRARD Arnaud (CM de Bruyères-le-Châtel) Mme LE BIDRE Laurence (CM de Bruyères-le-Châtel)

**35. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au syndicat intercommunal d'assainissement de Marolles Saint Vrain**

➤ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marolles/Saint-Vrain:

<b>Communes</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Marolles en Hurepoix	- Georges JOUBERT - Bernard ECK (CM)	- Yann PONCET (CM) - Françoise LUNEAU (CM)
Cheptainville	- Michel FAYOLLE (CM) - Marc MARIETTE (CM)	- Eric BOUISSET (CM) - Frédéric DUPONT (CM)
Avrainville	- Eric JANIN (CM) - Josette ROBIN (CM)	- Michel VILLEMIN (CM) - Gérard DELANOE (CM)
Guibeville	- Daniel BLIN (CM) - Robert WERSINGER (CM)	- Michel COLLET (CM) - Philippe DUPUIS (CM)

**36. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Cheptainville**

➤ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Cheptainville :

<b>Communes</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Marolles en Hurepoix	- Daniel AUBRY (CM) - Yann PONCET (CM)	- Françoise LUNEAU (CM) - Bernard ECK (CM)
Cheptainville	- Eric BOUISSET (CM) - Michel FAYOLLE (CM)	- Bernard CARTAYRADE (CM) - Marc MARIETTE (CM)
Avrainville	- Josette ROBIN (CM)	- Eric JANIN (CM)
Guibeville	- Robert WERSINGER (CM) - Henri GUISCHARD (CM)	- Jean-Daniel BLANCHECOTTE (CM) - Didier HURDOYAL (CM)

**37. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat mIxte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO)**

➤ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat mIxte du Bassin Supérieur de l'Orge :

<b>Communes</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Arpajon	- Daniel COUV RAT (CM) - Thierry FICHEUX (CM)	- Daniel BAC (CM) - Pascal FOURNIER
Breuillet	- Guy BRACHET (CM) - Jean-Louis ROBERT (CM)	- François LECRON (CM) - Hélène RICHARD-BRESSAND (CM)
Egly	- Edouard MATT (CM) - Jean-Marie BRETON (CM)	- Christine ROCH (CM) - Amel MELLITI (CM)
Ollainville	- Jean-Michel GIRAUDEAU - Olivier MALECAMP (CM)	- Alain LE CUNFF (CM) - Patrick BONNEMYE (CM)
Bruyères le Châtel	- Didier PREHU (CM) - Isabelle BARAVIAN (CM)	- Jean-Louis CLOU (CM) - Thierry ROUYER

**38. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat mIxte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)**

➤ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au SIVOA :

<b>Communes</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
Sainte Geneviève des Bois	- Jean-Pierre DUPERRON (CM) - Philippe ROGER	- Danielle VADROT - Frédéric PETITTA
Brétigny S/O	- Didier JOUIN - Francis BONDOUX (CM)	- Nicolas MEARY - Isabelle PERDEREAU
Morsang S/O	- Marion LENFANT - Philippe DUDIOT (CM)	- David AMMAR - Patrice LAFAGE
Saint Michel S/O	- Joseph DELPIC - Claude BOISSIERES	- Mireille ROBERT (CM) - Nathalie FOURMANN (CM)
Arpajon	- Daniel BAC (CM) - Daniel COUV RAT (CM)	- Maxime DARRAS (CM) - Thierry FICHEUX (CM)
Saint Germain lès Arpajon	- Fabrice ARBELET (CM) - Jean-Yves WATTRE (CM)	- Nina LIADZE (CM) - Dorine MEYER (CM)
Fleury-Mérogis	- Didier RAJOBSON (CM) - Claude BOUTIN (CM)	- Gisèle BIKANDOU (CM) - David DERROUET
Breuillet	- Guy BRACHET (CM) - Jean-Louis ROBERT (CM)	- François LECRON (CM) - Hélène RICHARD-BRESSAND (CM)
Villemoisson S/O	- Véronique DABADIE - François CHOLLEY	- Franco ANDRETTI (CM) - Viviane LE BLANC (CM)
Longpont S/O	- Philippe HAMON - Jean Jacques SCHERCHEN (CM)	- Christelle POULIQUEN
Egly	- Edouard MATT (CM) - Bernard PIERRON (CM)	- Sandrine BESANCON (CM) - Michel GAK (CM)
Marolles en Hurepoix	- Sylvie COUSIN (CM)	- Bernard ECK (CM)
Ollainville	- Nicolas FOUQUE (CM) - Olivier MALECAMP (CM)	- Patrick BONNEMYE (CM) - Alain LE CUNFF (CM)
Plessis Pâté	- Sylvain TANGUY - Eliane COLIN (CM)	- Jean-Paul SIRVENTE (CM) - Sylvie BARUSSEAU (CM)
La Norville	- Claude CHANCEL (CM) - Serge FAGNOU (CM)	- Denys DURAND (CM) - Martine SAINT JALMES (CM)
Leuville S/O	- Daniel ESPRIN (CM) - Hervé AUJALEU (CM)	- Eric BRAIVE - Simonne TOURNIER (CM)
Villiers S/O	- Huguette LANGER (CM) - Madeleine LAURENT (CM)	- Joseph SIMONS (CM) - Audrey BELLANGER (CM)
Bruyères le Châtel	- Isabelle BARAVIAN (CM)	- Thierry ROUYER
Avrainville	- Eric JANIN (CM)	- Josette ROBIN (CM)
Guibeville	- Henri GUISCHARD (CM)	- Michel COLLET (CM)

**La délibération suivante est adoptée par 51 voix, 1 abstention (Jean Michel GIRAUDEAU) et ne prend pas part au vote (François CHOLLEY) :**

**39. Demande de fusion entre les syndicats SIBSO et Syndicat de l'Orge par Cœur d'Essonne Agglomération**

➤ **DEMANDE** la fusion des deux syndicats suivants le SIBSO (Syndicat mIxe du Bassin Supérieur de l'Orge) et le SIVOA (Syndicat mIxe de la Vallée de l'Orge Aval) dans le cadre des dispositions de l'article I 5212-27 du CGCT.

➤ **DEMANDE** à la préfète de prendre un arrêté interdépartemental de projet de périmètre du nouveau syndicat envisagé.

➤ **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

**La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :**

**40. Convention de gestion des pistes cyclables le long de la RN104 sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération avec l'Etat**

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention permettant à Cœur d'Essonne Agglomération d'assurer la gestion des pistes cyclables situées le long de la Francilienne (RN104) avec l'Etat (DiRIF).

#### **41. Rapport d'activité 2015 du SIPPAREC**

- **PREND ACTE** du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication pour l'année 2015.

#### **Les quatorze délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

#### **42. Convention de délégation de compétence au Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique pour le développement d'un réseau très haut débit sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes de l'Arpajonnais - Annule et remplace la délibération n°16-268 du conseil communautaire du 06/10/2016**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique fixant les modalités d'exercice de la compétence et de contrôle ainsi qu'à prendre toutes les décisions et actes d'exécution de cette convention, à l'exception de toute décision de résiliation.

#### **43. Désignation du représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au syndicat mixte ouvert départemental Essonne Numérique**

- **DESIGNE** en qualité de représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au sein du troisième collège « EPCI associés » du Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique :

- |  |   |
|--|---|
| - TITULAIRE<br><b>THERESE LEROUX,</b><br>Vice-Présidente en Charge du Très Haut Débit et de l'Informatique | - SUPPLEANT<br><b>PHILIPPE LEFOL,</b><br>Conseiller délégué en charge de l'Eclairage public/signalisation tricolore |
|--|---|

#### **45. Régulation et désherbage des collections des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération**

- **DEFINIT** les ouvrages à désherber et dit que les documents en mauvais état physique seront détruits.
- **FIXE** les tarifs des documents mis en vente
- **DIT** que les ouvrages pourront être donnés à certains établissements et entreprises s'inscrivant dans une démarche sociale et solidaire.
- **DIT** que cette opération devant être effectuée régulièrement au cours de l'année, cette délibération a une validité permanente.

#### **46. Approbation de la convention relative à l'organisation du service de santé au travail avec l'Association pour la Santé au Travail en Essonne (ASTE)**

- **APPROUVE** les termes de la convention relative à l'organisation du service de santé au travail avec l'Association pour la Santé au Travail en Essonne (ASTE).
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.
- **PRECISE** que la convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### **47. Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à la crèche familiale et à la halte-garderie d'Egly**

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de personnel entre la commune d'Egly et Cœur d'Essonne Agglomération, à la crèche familiale et à la halte-garderie d'Egly, pour l'année 2017.
- **DIT QUE** les crédits seront inscrits au budget principal 2017 de Cœur d'Essonne Agglomération.

#### **48. Avenant de garantie d'emprunt à la SORGEM dans le cadre de l'opération ZAC Val Vert Croix Blanche**

- **DECIDE**

##### **Article 1 – accord du garant**

Cœur d'Essonne Agglomération accorde sa garantie d'emprunt à hauteur de 80 % pour le remboursement de toutes les sommes dues en principal, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du contrat de prêt contracté par la SORGEM d'un montant principal de 5 000 000 € dont les principales caractéristiques sont définies dans l'avenant.

- **DIT** que le Président de Cœur d'Essonne Agglomération, est autorisé à signer en qualité de garant le contrat de prêt à intervenir entre la BANQUE EUROPEENNE du CREDIT MUTUEL et la SORGEM, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

#### **49. Avenant n°8 au mandat de commercialisation du Techniparc avec la SORGEM**

- **APPROUVE** le projet d'avenant n° 8 annexé à la délibération, renouvelant le mandat de commercialisation du Techniparc avec la SORGEM, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant correspondant et tout document se rapportant à ce dossier.

#### **50. Avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition des biens transférés de la commune du Plessis-Pâté à Cœur d'Essonne Agglomération relatif à la compétence « création ou aménagement et entretien de voirie communautaire**

- **PREND ACTE** que la Commune du Plessis-Pâté met à disposition de Cœur d'Essonne Agglomération le tronçon de la RD 117 ente la limite communale avec la commune de Ste Geneviève des Bois et l'échangeur de la RD 19 dont la consistance est précisée dans l'avenant n° 1 s'agissant de la compétence « création ou aménagement et entretien de voirie communautaire ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 de mise à disposition annexé à la délibération.
- **AUTORISE** le Président à signer les différents actes.

#### **51. Avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition des biens transférés de la commune de Sainte Geneviève des Bois à Cœur d'Essonne Agglomération relatif à la compétence « création ou aménagement et entretien de voirie communautaire**

- **PREND ACTE** que la Commune de Sainte Geneviève des Bois met à disposition de Cœur d'Essonne Agglomération le tronçon de la RD 117 entre le PR 19-912 et 21-105 y compris la bretelle d'évitement du giratoire située dans le prolongement de la bretelle de la RN 104 extérieure dont la consistance est précisée dans l'avenant n° 1 s'agissant de la compétence « création ou aménagement et entretien de voirie communautaire ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 de mise à disposition annexé à la délibération.
- **AUTORISE** le Président à signer les différents actes.

#### **52. Avenant n° 4 au marché relatif à la « Collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages et des journaux/revues/magazines, du verre et des déchets verts » conclu entre le SICTOM de l'Hurepoix et SEPUR**

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n° 4 au marché relatif à la « Collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages et des journaux/revues/magazines, du verre et des déchets verts » avec l'entreprise SEPUR, sise 54 rue Alexandre DUMAS 78370 PLAISIR, qui a pour objet :
- ✓ La modification des exutoires pour l'ensemble des flux du marché : ordures ménagères, emballages et journaux/magazines, déchets végétaux, verre.
- ✓ La prise en compte financière de la mise en place de l'équipement Kinshofer pour la collecte des colonnes d'apport volontaire.
- **PRECISE QUE** l'avenant prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### **53. Convention de transfert d'agents au SIREDOM et mise à disposition des biens nécessaires au service dans le cadre d'une adhésion au 1er janvier 2017 – annule et remplace la délibération n° 16.259 du 06 octobre 2016**

- **ANNULE** la délibération n° 16.259 relative à la « mise à disposition du SIREDOM, dans le cadre d'une adhésion au 1er janvier 2017, d'agents et des biens nécessaires au service ».
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour :
  - Signer la convention relative au transfert d'agents entre Cœur d'Essonne Agglomération et le SIREDOM.
  - Signer la convention relative au transfert de biens nécessaires à l'exercice de la compétence « gestion des déchèteries » entre Cœur d'Essonne Agglomération et le SIREDOM intitulée « convention relative au transfert de biens immobiliers entre Cœur d'Essonne Agglomération et le SIREDOM ».
  - Signer les arrêtés de transfert des quatre agents concernés.
  - Dresser et signer le procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires au service et des contrats attachés à ces biens ou au service, au 1er janvier 2017 ;
  - Mettre en œuvre toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**54. Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement d'une prestation de service relatives à chacune des structures d'accueil Petite Enfance de Cœur d'Essonne Agglomération, proposées par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne**

➤ **APPROUVE** le renouvellement pour les années 2017 à 2019 de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour chacune des structures :

- Crèche Familiale d'Arpajon, convention 282-2016,
- Crèche Familiale de Breuillet, convention 286-2016,
- Crèche Familiale d'Egly, convention 289-2016,
- Halte-garderie d'Arpajon, convention 281-2016,
- Halte-garderie de Breuillet, convention 285-2016,
- Halte-garderie d'Egly, convention 288-2016,
- Halte-garderie de Marolles, la convention 290-2016,
- Multi-accueil d'Ollainville, convention 291-2016,
- Multi-accueil de Cheptainville, à la convention 287-2016.

**55. Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Espace Marcel Carné pour l'année 2017**

➤ **AUTORISE** le Président à signer avec l'association "Espace Marcel CARNÉ" la convention d'objectifs et de moyens pour 2017, ainsi que tout document ou avenant se rapportant à ce dossier.

➤ **PRECISE** que le montant de la subvention 2017 sera arrêté lors de l'adoption du Budget primitif 2017 de Cœur d'Essonne Agglomération.

**56. Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Frédéric, Louis, Paul, Elsa, Jules, Roland et les autres..., pour l'exercice 2017**

➤ **AUTORISE** le Président à signer avec l'association Frédéric, Louis, Paul, Elsa, Jules, Roland et les autres..., la convention d'objectifs et de moyens pour 2017, ainsi que tout document ou avenant se rapportant à ce dossier.

➤ **PRECISE** que le montant de la subvention 2017 sera arrêté lors de l'adoption du Budget primitif 2017 de Cœur d'Essonne Agglomération.

**La motion suivante est adoptée à l'unanimité :**

**57. Motion relative aux graves nuisances supportées par les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération, dans le cadre des travaux d'entretien et de rénovation des pistes de l'Aéroport d'Orly intervenus durant l'été 2016**

➤ **DEPLORE** l'absence de volonté manifeste de la DGAC et d'ADP, d'étudier sérieusement la faisabilité de cette proposition alternative, concernant la période de réalisation des travaux, lors des rencontres intervenues les 7 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 2016.

➤ **REFUSE** catégoriquement les propositions visant à réduire simplement de quelques jours les travaux, en les concentrant sur le mois d'août.

➤ **RAPPELLE** que les habitants de Cœur d'Essonne Agglomération n'ont pas à endurer de telles nuisances aussi insupportables durant plusieurs étés consécutifs, les empêchant de profiter des espaces extérieurs, en pleine période de vacances.

➤ **DEMANDE** solennellement à Madame la Ministre de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations Internationales sur le Climat, ainsi qu'à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, d'intervenir afin que le calendrier de réalisation des travaux soit modifié et que les propositions alternatives faites en la matière soient sérieusement étudiées.

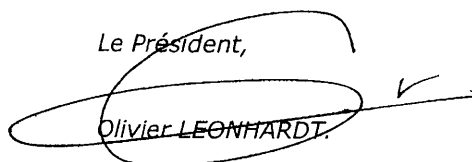
➤ **PRECISE** que, dans l'hypothèse où le calendrier des travaux ne serait pas modifié et aucune solution alternative proposée, les élus de Cœur d'Essonne Agglomération se réservent le droit d'engager une large consultation auprès de la population.

La séance est levée à 23h50

Fait à Ste Geneviève-des-Bois, le 15 décembre 2016.

Le présent extrait a été affiché  
ce jour à proximité de la porte  
de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération  
en exécution de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999.

Le Président,

  
Olivier LEONHARDT.

